



MDJ 

STE-BRIGITTE-DE-LAVAL

POLITIQUE D'ANNULATION D'UNE  
ACTIVITÉ



2024



## Notre engagement

La Maison des jeunes « La Barak » de Sainte-Brigitte-de-Laval offre la possibilité aux jeunes entre 11 et 17 ans qui fréquentent le milieu de vie de s'inscrire à des activités sociales à moindre coût.

## Engagement des jeunes

Lorsqu'un jeune s'inscrit à une activité avec places limitées (sur inscription), il est important de tenir son engagement et d'être présents. Si le jeune inscrit ne se présente pas à l'activité, cela engendre des coûts pour La Barak et peut priver d'autres jeunes qui auraient souhaité participer.

## Annulation

Il est possible d'annuler son inscription à une activité en avertissant les animateurs/intervenants **au maximum 24h avant la journée de l'activité**. **Nous acceptons une annulation de dernière minute seulement pour des raisons justifiables, à la discrétion des animateurs/intervenants.**

## Mesures

Un participant qui ne se présente pas à son activité sans nous avoir avisé dans le délai demandé sera pénalisé :

- Interdiction de participer aux activités sur inscriptions pendant les 2 semaines suivant l'annulation sans préavis.
- Dans le cas d'une activité qui était payante, il n'y aura pas de remboursement possible.
- Si la situation se produit à plusieurs reprises, le jeune pourrait se voir refuser l'inscription à des activités pour une période indéterminée.